

BANQUE DE TUNISIE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 75.000.000 DE DINARS
SIEGE SOCIAL - 2, RUE DE TURQUIE - 1001 TUNIS
R.C W BII05941996

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2008 EXERCICE 2007

Les actionnaires de la BANQUE DE TUNISIE sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Lundi 16 Juin 2008 à 10 heures à l'HOTEL ACROPOLE, Rue Rodrigo De Freitas, Les Berges du Lac, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2007,
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes et du rapport sur les états financiers consolidés, arrêtés au 31 décembre 2007,
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001/65 du 10 juillet 2001 relative aux Etablissements de Crédit,
- Approbation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2007, et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice 2007,
- Ratification de la cooptation de nouveaux administrateurs
- Renouvellement du mandat d'un administrateur
- Fixation du montant des jetons de présence alloués aux administrateurs
- Affectation de la réserve à régime spécial au compte de réserve de prévoyance

Tout actionnaire peut assister à l'Assemblée Générale Ordinaire en retirant une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de comptes - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet, ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Service Titres de la Banque de Tunisie sis 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION